

Offre d'emploi

Chef(fe) du service du budget et de la comptabilité

Direction des ressources et des systèmes d'information

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir à partir d'octobre 2022
- Lieu de travail : Paris 14^{ème} (quartier gare Montparnasse)
- Type de contrat : poste ouvert aux contractuels (contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI) et aux fonctionnaires de catégorie A (contrat de détachement de même durée)
- Conditions de travail attractives : rémunération selon profil et expérience¹ ; télétravail possible jusqu'à trois jours par semaine (sous réserve des nécessités de service), pack informatique pour le télétravail (écran, clavier, souris, casque, ordinateur et téléphones portables), offre mutuelle/prévoyance avec prise en charge à 60% des frais correspondants, tickets restaurants.

L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (ART) est une autorité publique indépendante (API). Elle a été créée en 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF) avec pour principale mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du marché du transport ferroviaire. Limitée au seul périmètre ferroviaire lors de sa création, l'Autorité s'est progressivement imposée comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées. Ses missions de régulation économique ont été élargies d'abord aux secteurs du transport collectif routier de voyageurs et des autoroutes concédées en 2015, puis aux secteurs aéroportuaire, des transports publics urbains en région Île-de-France ainsi qu'aux services numériques de mobilité en 2019.

Pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions de manière indépendante, l'Autorité dispose de larges pouvoirs. Elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses avis, décisions et rapports sont adoptés par un collège de cinq membres permanents², dont le président, choisis pour leurs compétences économiques, juridiques ou techniques dans le domaine des services numériques ou du transport, ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Les services de l'Autorité, dont les effectifs s'élèvent désormais à près d'une centaine d'agents, sont composés de collaborateurs engagés et d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, experts sectoriels, auditeurs/analystes financiers, analystes de données).

¹ Poste relevant de la classe indiciaire C2 ou C3 au sens des conditions générales de recrutement d'emploi et de rémunération du personnel de l'Autorité de régulation des transports.

² La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité, qui passera progressivement à cinq membres permanents (les membres vacataires nommés avant l'entrée en vigueur de la loi n'étant pas remplacés à l'issue de leur mandat).

Au cœur d'une structure dynamique qui croît régulièrement tout en accompagnant ses collaborateurs dans leur progression individuelle, vous développerez votre potentiel dans un environnement bienveillant et contribuerez à construire la régulation économique du secteur des transports, qui constitue un pilier essentiel à la vie économique et sociale des territoires et dont l'environnement actuel est marqué par de nombreux défis, tant sur les plans écologiques ou économiques que numériques. Vous participerez, ainsi, dans un environnement stimulant, au suivi et au bon fonctionnement du marché dans l'ensemble des secteurs que l'Autorité régule, au bénéfice des usagers.

Missions

La direction des ressources et des systèmes d'information (DRSI) regroupe les services « support » nécessaires au bon fonctionnement de l'Autorité : gestion des ressources humaines, des affaires budgétaires et comptables, des systèmes d'information, des achats publics et moyens généraux, des procédures, de la performance, du contrôle interne et de la qualité.

Au sein la DRSI, sous la supervision de la directrice, le titulaire du poste pilote le service du budget et de la compatibilité, supervise l'exécution des recettes et des dépenses, et assure les opérations comptables, en lien avec l'agent comptable de l'Autorité :

- Elaboration du budget (18,6 M€ de charges de fonctionnement) :
 - o Organisation et participation aux auditions budgétaires, préparation des arbitrages budgétaires et construction du projet de budget initial ;
 - o Préparation des supports de présentation et de délibération du budget soumis au collège de l'Autorité (projet de décision, tableaux budgétaires annexés et rapport budgétaire) ;
 - o Préparation de la contribution de l'Autorité au jaune budgétaire sur les autorités administratives et publiques indépendantes annexé au projet de loi de finances ;
 - o Préparation des décisions modificatives du budget initial le cas échéant ;
- Suivi de l'exécution du budget :
 - o Traitement de l'ensemble des dépenses et recettes de l'Autorité ;
 - Saisie et visa des engagements et des liquidations (environ 1300 mandats par an) ;
 - Suivi des encaissements des recettes, notamment de la subvention pour charge de service public ;
 - o Elaboration de tableaux de bords pour le pilotage budgétaire (direction, secrétariat général et présidence) ;
- Suivi de l'exécution financière des marchés, en lien avec le service des achats, de la commande publique et des moyens généraux ;
- Suivi de l'exécution des dépenses de personnel, en lien avec le service des ressources humaines et du développement des compétences ;
- Elaboration du compte financier (tableaux, rapport, projets de décision, support de présentation) ;
- Gestion des frais de missions et déplacements des agents et membres de l'Autorité ;
- Gestion de la relation avec les prestataires (notamment l'agence de voyages) ;
- Gestion de la relation budgétaire avec les services compétents de l'État (direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités, direction du budget) ;
- Organisation et suivi de la régie d'avance (2 K€).

Le(la) chef(fe) du service du budget et de la comptabilité identifie les risques et veille au respect des procédures internes mises en place au sein de l'Autorité liées à son domaine d'activité, dont il assure la rédaction ou mise à jour, le cas échéant, en lien avec le responsable de la performance, du contrôle interne et de la qualité.

Il(elle) est force de proposition auprès de la directrice en matière de définition de la stratégie financière de l'Autorité.

Le service est composé d'un(e) chef(fe) de service et d'une assistante comptable et petites dépenses.

Profil

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieur de niveau master (bac+5), avec, de préférence, une spécialisation en finance et/ou comptabilité.
- Première expérience de 3 ans minimum réussie sur un poste similaire.

Compétences

- Maîtrise des normes de la comptabilité publique ;
- Maîtrise du pack office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse, hauteur de vue ;
- Aisance dans la communication, excellentes aptitudes relationnelles et compétences rédactionnelles ;
- Capacité à organiser son travail de manière autonome, à piloter plusieurs projets en parallèle, tout en maîtrisant les différents aspects, à gérer les priorités, respecter les délais et capacité à rendre compte efficacement de ses travaux, questionnements et résultats ;
- Capacité à assurer le management d'un collaborateur ;
- **Une expérience au sein d'une administration de l'État (administration centrale ou services déconcentrés), d'une autorité administrative ou publique indépendante, ou encore d'un établissement public de l'État (EPA/EPIC) et la connaissance du logiciel comptable GFI-PEP seraient particulièrement appréciées.**

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, références éventuelles et, pour les fonctionnaires, les trois derniers comptes rendus d'entretien professionnel) sont à adresser par courriel à : recrutement@autorite-transport.fr.